

Image not found or type unknown



Offre d'achat pour une entreprise

Par **virginie1981**, le **04/07/2008** à **18:44**

Bonjour

Mon ami et moi avons signé une offre d'achat pour l'acquisition d'une boucherie, suite à la confirmation des soupçons de l'activité de cette entreprise (80% de traiteur alors que la personne nous disait qu'elle faisait peu de traiteur) nous désirons ne pas aller plus loin dans cette offre d'achat, avons-nous le droit de tout arrêter ou devenons-nous aller jusqu'au bout? merci de votre aide